

**La nomination dans le séminaire R.S.I.
Le nom-du-père et le nommer-à¹**

I

Dans la séance du 19 mars 1974 du séminaire *Les non-dupes errent*, Lacan avance que dans le moment d'histoire qui est le nôtre, au nom-du-père est substitué un « nommer-à ». Celui-ci est aujourd'hui préféré, passe devant ce qu'il en est du recours au père : « être nommé à, quelque chose, voilà ce qui pour nous, à ce *point* de l'histoire où nous sommes, se trouve préféré, je veux dire effectivement préféré, passé avant ce qu'il en est du nom-du-père². »

La séance suivante, le 9 avril 1974, il reprend cette fonction du nommer-à en tant qu'elle opère dans les sociétés psychanalytiques. Lacan ironise : « être nommé à la psychanalyse ! », et il évoque les deux titres d'analyste qui constituent la hiérarchie des sociétés de l'IPA : le titre d'associé qui autorise l'exercice de cures à visée thérapeutique, et le titre de titulaire qui autorise une pratique didactique de la psychanalyse. Lacan évoque « les vieilles habitudes contre lesquelles on est peu prémuni » et qui nous font tomber dans « l'ornière universitaire ». En effet, la formation des analystes qui s'est imposée dans les années vingt à partir de Berlin était conçue sur le modèle des études de médecine.

Selon la logique du discours universitaire, le titre professionnel auquel le candidat est nommé noue trois dimensions : la qualification, la garantie et l'autorisation : le titre désigne une qualification (psychanalyste didacticien ou psychanalyste thérapeute), il garantit cette qualification et autorise le candidat à exercer l'activité professionnelle pour laquelle il est qualifié.

Poser une activité professionnelle en termes de qualification implique d'objectiver cette activité sous la forme des qualités requises pour l'exercer : connaissances théoriques, techniques, savoir faire, etc. transmis dans le cursus. Que cette qualification puisse être garantie implique que ces qualités sont mesurables et peuvent être soumises à une évaluation — par un jury, par

¹ De nombreux travaux ont été faits sur ces questions. Lire entre autres N. Guérin « L'idéologie du déclin de la psychanalyse », *Essaim* n° 25, *Le sujet divisé*, Érès, 2010 et C. Nawawi, « Titre et nom », *Carnets de l'EPSF* n° 66, 2007.

² J. Lacan, *Les non-dupes errent*, séance du 19 mars 1974, séminaire inédit.

exemple. Selon cette conception, les dimensions du sujet et du désir sont donc exclues. Je dirais que cette exclusion signe le nommer-à dans sa différence avec le nom-du-père.

Nous savons que l'EFP a conservé le principe du titre d'analyste ; chaque annuaire rappelait d'ailleurs « les principes concernant l'accession au titre de psychanalyste dans l'École ». Mais il importe de repérer la subversion que Lacan a apportée à ces titres. Que ces titres soient portés par des lettres, A.E., et A.M.E. plutôt que par des noms, constitua déjà une première subversion.

Au moment de la fondation de l'École freudienne de Paris, en 1964, Lacan semble réinstaurer la hiérarchie en vigueur à l'IPA. Il met en place deux titres d'analyste : Analyste de l'École (A.E.), et Analyste Membre de l'École (A.M.E.). Ces titres paraissent recouvrir ceux de titulaire et d'associé, ce que semble confirmer le fait qu'au départ de l'École, Lacan nomme, au titre d'A.E., entre autres, les titulaires de la S.F.P. qui l'ont suivi, et au titre d'A.M.E. les associés. Les A.E., comme les titulaires, sont aux commandes de l'École : ils forment le directoire, le jury d'accueil chargé de nommer les A.M.E., et le jury d'agrément qui reçoit les A.M.E. candidats au titre d'A.E.

Mais, dans le même temps, Lacan introduit quelque chose de tout à fait nouveau qui transforme la signification de ces titres : un membre de l'École peut demander à passer devant le jury d'accueil pour être autorisé comme A.M.E. *quel que soit son analyste*. Dès lors, si les A.E. ont effectivement la responsabilité de la conduite de l'institution, s'ils forment l'échelon supérieur de la hiérarchie, ils n'ont plus la qualification de didacticiens, ce qui change également le statut des A.M.E. : ce titre ne désigne plus une qualification de simple thérapeute puisque leurs analysants peuvent prétendre au titre d'analyste. En effet, on ne peut garantir par avance qu'une cure formera un analyste. Ce n'est qu'à son terme qu'une cure peut s'avérer avoir été une « didactique ». Dès lors, la dimension qualificative disparaît des titres : il y a de l'analyste qui opère ou pas. Cela ne relève pas d'une qualification mais du désir de l'analyste.

Dans un deuxième temps, Lacan autorise les membres de l'École qui n'ont pas le titre d'A.M.E. et qui pratiquent, en cachette, des cures à se déclarer sous le titre d'Analyste praticien, A.P. Ce nouveau titre transforme la signification du titre d'A.M.E. qui autorisait le candidat à exercer comme analyste : l'analyste ne s'autorise pas d'un titre, l'analyste ne s'autorise que de lui-même — énoncé qui ne peut se conjuguer.

Ces différentes opérations ont subverti la valeur du titre, le sortant de l'ornière universitaire : les titres dans l'École ni ne garantissent une qualification ni n'autorisent la pratique analytique.

Ces bouleversements vont provoquer une crise dans l'École, crise centrée sur la question des critères d'accès aux différents titres, crise à laquelle Lacan répondra avec la proposition de 1967. La nomination des A.E. dans le dispositif de passe constitue le troisième temps de la subversion lacanienne des titres de psychanalyste.

La nomination de l'analyste, des analystes, ne s'inscrit pas dans le même registre, ne relève pas du même traitement dans les Sociétés de l'IPA et à l'EFPP. Ces différences, la séance du 19 mars du séminaire *Les non-dupes errent* nous invite à les rapporter au passage opéré par Lacan du discours de l'Université au discours de l'Analyste dans lequel la nomination ne relève plus du nommer-à mais des noms-du-père.

Le séminaire *R.S.I.* et le nœud borroméen vont amener Lacan à réinterroger ce qu'il en est de la nomination et à remettre en question ses premières élaborations théoriques autour du nom-du-père.

II

Dans son article « Sans la passe...³ », Pierre Bruno interroge ce qui est nommé dans le dispositif de passe et avance que si c'était le réel, alors l'A.E. serait une figure de l'angoisse ; lui-même préfère une autre réponse : la nomination d'A.E. nomme le symbolique, ce qui fait de l'A.E. un symptôme. Cette déclaration s'appuie sur la dernière séance du séminaire *R.S.I.*

Lors de cette séance du 13 mai 1974 Lacan en effet distingue trois nominations : La nomination de l'imaginaire comme inhibition, La nomination du réel comme angoisse et La nomination du symbolique comme symptôme⁴.

Pour saisir ce qui est en question dans cette séance du 13 mai, je vais rapidement évoquer quelques points développés par Lacan au cours du séminaire *R.S.I.* Je voudrais souligner que les avancées de Lacan sur la nomination dans ce séminaire sont intimement nouées à son travail sur le nœud borroméen.

1) Dans la séance du 10 décembre 1974, Lacan associe au ternaire RSI ce qu'il désigne comme « quelque chose de triadique chez Freud » : inhibition, symptôme et angoisse. Il va alors proposer un repérage borroméen des trois termes freudiens à partir du nouage borroméen de trois surfaces (sur les

³ P. Bruno, « Sans la passe », *La passe : état des lieux et enjeux, Essaim* n° 18, Érès, 2007.

⁴ La déclaration de Bruno, selon laquelle la réponse A.E. nommerait le symbolique et non pas le réel a suscité divers travaux et échanges sur cette question. Ce propos a pu aussi être dévié pour soutenir l'idée d'un désaccord doctrinal entre *la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse* et l'EPSF engagées dans un dispositif de passe commun.

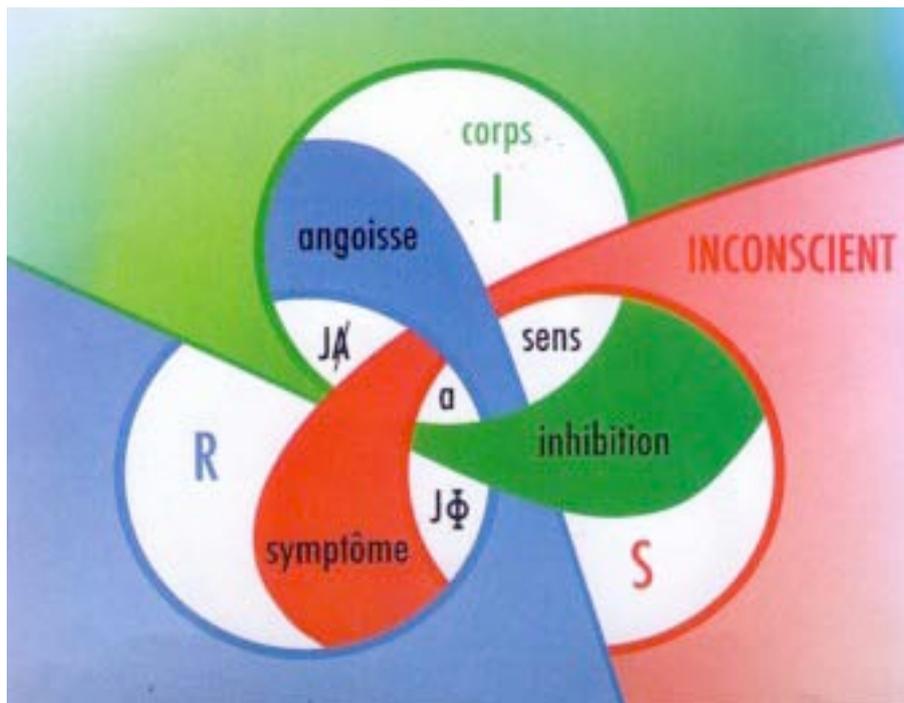
différences des nœuds de cordes et de surfaces ; on peut, sur ce point, se reporter au travail présenté par Jean François à Marseille⁵).

– L'intrusion de l'imaginaire dans le symbolique provoque une inhibition de la pensée, une débilité mentale.

– Le symptôme, quant à lui, se produit dans le champ du réel : quelque chose ne va pas dans le réel. Le symptôme est l'effet du symbolique dans le réel.

– L'angoisse part du réel, et va donner dans l'imaginaire, son sens à la jouissance phallique, hors corps. Ce sens, c'est la castration qui cause l'angoisse.

1



Ce montage borroméen montre comment deux surfaces différentes peuvent se répondre.

Lacan dans la dernière séance de *R.S.I.* parle de la nomination de l'imaginaire comme inhibition : cette nomination est intrusion de l'imaginaire dans le symbolique, elle a même structure que l'inhibition qu'elle cause. De la même manière, dans la nomination symbolique, le symbolique mord sur le réel, elle a structure du symptôme et la nomination du réel, comme l'angoisse, est l'effet du réel dans l'imaginaire.

2) Dans la séance du 11 mars 1975, Lacan avance quelques points sur la nomination.

RSI, dit-il, ne sont que des lettres qui comme telles supposent une équivalence. Mais à s'en servir comme d'initiales, à les lire comme le réel, le

⁵ J. François, « La façon dont chacun jouit de l'inconscient », Cf. dans ce numéro.

symbolique et l'imaginaire, ça ajoute du sens, un sens différent donné à chaque lettre.

Le propre du sens, c'est qu'on y nomme quelque chose, ça fait surgir la dimension de cette chose vague qu'on appelle « les choses » et qui ne prennent leur assise que du réel.

Par exemple, Freud dans « Pulsions et destins des pulsions⁶ » témoigne de ce quelque chose, d'abord vague et indéterminé, qu'il nomme « pulsion », qui n'est au départ qu'une convention et qui va peu à peu prendre consistance.

Les noms-du-père, poursuit Lacan, c'est ça, le symbolique, l'imaginaire et le réel. Ce sont les noms premiers en tant qu'ils nomment quelque chose. Donner un nom aux choses avec toutes les conséquences que cela comporte, jusqu'au jour notamment...

Dans cette séance, Lacan fait donc du symbolique, de l'imaginaire et du réel les noms-du-père de l'enseignement lacanien. La question de la nomination, il la pose en tant que nom-du-père, en tant que « nom premier qui nomme quelque chose » qui opère sur le réel. La nomination, il la pose en tant que c'est là que la parlotte se noue à quelque chose de réel. C'est une question qui concerne la cure et la formation des analystes.

3) Dans la séance du 15 avril 1975, Lacan présente une nouvelle lecture du nom-du-père. Jusque là, le nom-du-père, c'était le « signifiant père », le nom monnayé par la voix de la mère. Mais, précise-t-il dans cette séance, le nom-du-père n'est pas seulement le père nommé, le père comme nom, c'est aussi le père comme nommant.

Cette nouvelle lecture joue sur la duplicité de ce « **du** » : le nom-**du**-père, ça peut s'entendre comme le père objet de la nomination (détermination objective), mais aussi comme le père sujet, agent de la nomination (détermination subjective).

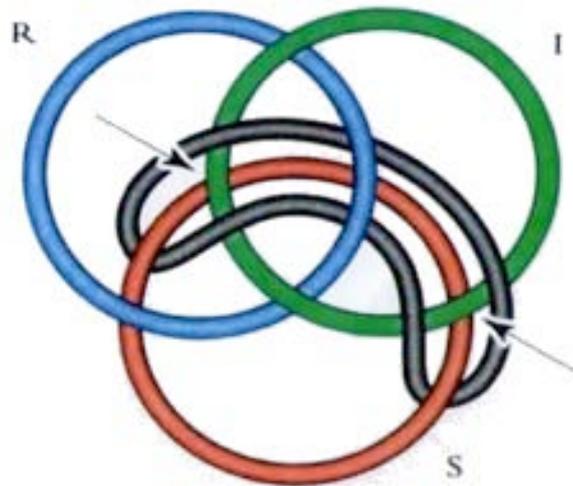
Dans cette séance, Lacan va avancer un autre point tout à fait nouveau :

Il précise que la nomination, est la seule chose dont nous soyons sûrs qu'elle fasse trou, mais qu'il n'est pas obligé que la nomination soit conjointe au trou du symbolique. Contrairement à ce qui était jusque là admis, il avance *qu'il n'y a pas que le symbolique qui ait le privilège du nom-du-père*, qu'il n'est pas obligé que le symbolique, le père symbolique, soit le seul artisan, le seul agent de la nomination, du nom du père.

4) Dans la séance du 13 mai 1975, Lacan reprend ce point : « Toute la question est de savoir si la nomination relève comme il semble apparemment du symbolique. Le moins qu'on puisse dire, c'est que pour mon nœud, la

⁶ S. Freud, « Pulsions et destins des pulsions », *Métapsychologie*, Folio essais, 1986.

nomination est un quart élément. » En effet, le nœud à trois impose non pas la distinction mais au contraire l'identité des trois consistances réel, symbolique et imaginaire. La nomination comme quart élément permet de les distinguer. Le nœud à 4 est composé de deux couples de ronds.

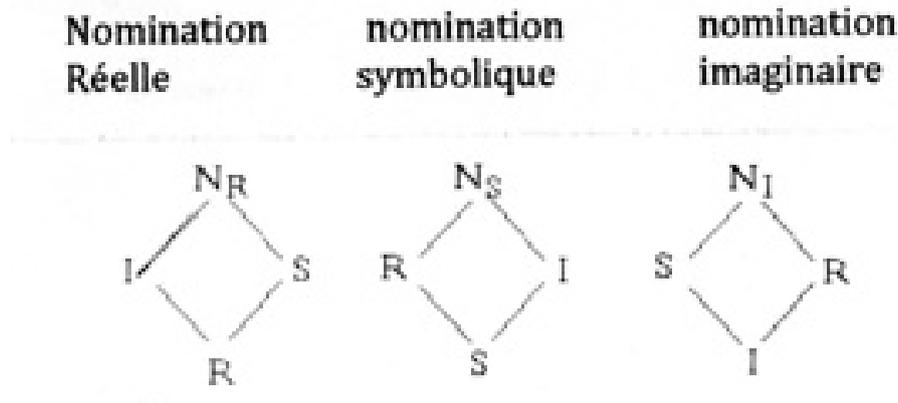


La nomination comme quart élément va se coupler à l'un des trois autres ronds⁷. Le « donner nom », **N**, qui fait partie du symbolique⁸, pourra être couplé à **I** (nomination indice de l'imaginaire), à **S** (nomination indice du symbolique), ou à **R** (nomination indice du réel).

⁷ Cf. J. François « Restent deux petites lettres », *Carnets de l'EPSF* n° 18, 1998.

⁸ J. Lacan, *R.S.I.*, séminaire inédit, séance du 11 mars 1975.

Ces nœuds à 4, Lacan en propose une présentation simplifiée :



La nomination imaginaire : $N_i - I$

La nomination indice de l'imaginaire est couplée au trou de l'imaginaire : c'est le couple $N_i - I$ qui constitue le lien entre le réel et le symbolique. Cette nomination imaginaire, dit Lacan, c'est ce dont il s'agit avec le référent chez les logiciens. Lacan évoque un ouvrage qui rassemble tout ce que les logiciens ont, jusqu'à ce jour, énoncé sur le référent, ouvrage qui, dit-il, l'a fait tomber du haut de son nœud.

« Le référent vise le réel, c'est ce que les logiciens imaginent comme réel qui donne son support au référent. » C'est à partir de cette imaginariation du réel, à partir de l'imaginaire donc, que s'effectue cette nomination, l'imaginaire faisant intrusion dans le symbolique du donner nom.

On pourrait également évoquer la nomination des analystes associés ou titulaires dans les associations de l'IPA. Lacan a critiqué à diverses reprises, les critères de nomination comme relevant essentiellement de l'imaginaire : la respectabilité étant de fait le principal critère d'accès aux titres d'analyste ce qui conférait par là même cette respectabilité à la Société et à ses membres⁹. Rappelons qu'au début des années vingt, le choix de Berlin, contre l'avis de Freud, était de rendre la psychanalyse respectable¹⁰.

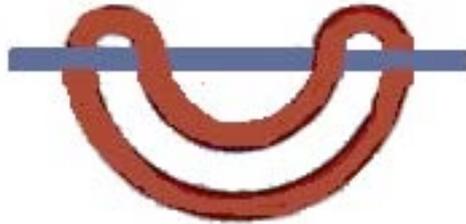
Nous savons l'inhibition de la pensée qui en résultera, et l'empêchement dans l'imaginaire du dispositif de la cure et de sa visée, mais aussi des concepts freudiens, empêchement dans l'imaginaire auquel Lacan répondra en distinguant, séparant, l'imaginaire du symbolique avec en particulier son schéma L.

J'avancerai que le nommer-à, en tant qu'il est une dégénérescence du nom-du-père, relève de cette nomination imaginaire dans laquelle le réel est démenti et l'imaginaire mis aux commandes.

⁹ Cf. J. Clavreul, « La passe comme principe fondateur de l'institution psychanalytique », *Bulletin de la Convention psychanalytique* n° 3, 1984.

¹⁰ M. Safouan, *Jacques Lacan et la question de la formation des analystes*, Paris, Seuil, 1983, p. 18.

Cette nomination imaginaire, Lacan propose de la supporter par une droite infinie complétée d'un cercle plié.



Le trou de l'imaginaire est de fait un faux trou (espace entre la droite et le cercle plié). Le trou dans l'imaginaire du corps est un orifice et il ne suffit pas d'un orifice pour faire un trou.

La nomination imaginaire, précise Lacan, « n'est pas ce qui nommerait quoi que ce soit de l'imaginaire mais ce qui inhibe le maniement de tout ce qui est démonstratif. Elle fait barre, au niveau même de l'imagination, à tout ce qui est articulé comme symbolique ».

La nomination indice du symbolique, $Ns - S$, Lacan l'illustre de la nomination par Dieu de chacune des espèces animales peuplant le paradis terrestre. Il distingue cette opération du *Fiat lux* qui n'est pas une nomination mais porte l'idée créationniste que du symbolique surgit le réel.

Nommer, c'est-à-dire distinguer les espèces animales est une opération symbolique, donnant lieu à une nomination symbolique, mais limitée au symbolique, précise Lacan.

J'avancerai qu'en 1953, la triple nomination par Lacan du symbolique, de l'imaginaire et du réel procède de cette nomination symbolique... mais la nomination de RSI, de trois lettres dont le sens est exclu, ne relève-t-elle pas d'une autre dimension de la nomination ? Je laisse cette question ouverte.

Dans la séance du 13 mai Lacan poursuit : « Le père est-il celui qui a donné leur nom aux choses, ou bien doit-il être interrogé au niveau du réel ? Ne faut-il pas nouer le terme de nomination au niveau du cercle dont nous supportons le réel ? » Il ne propose aucun exemple de cette nomination réelle.

Et il conclut : « C'est entre ces trois nominations, la nomination de l'imaginaire comme inhibition, la nomination du réel comme angoisse, la nomination du symbolique, fleur du symbolique même, comme symptôme, c'est entre ses trois termes que j'essaierai, l'année prochaine, de m'interroger sur ce qu'il convient de donner comme substance au nom-du-père. »

III

Pour conclure, je vais hasarder quelques remarques et hypothèses

Nos discussions ont pu interroger si la réponse A.E. nommait « quelque chose de symbolique » faisant de l'A.E. un symptôme ou « quelque chose de réel » faisant de l'A.E. une figure de l'angoisse. Mais nous pouvons constater que nommer « quelque chose de symbolique » ne fait pas symptôme, et que nommer « quelque chose de réel » fait symptôme et non angoisse.

En effet, le symptôme résulte de l'intrusion du symbolique dans le réel. Le symptôme est « comme » la nomination indice du symbolique : elle ne nomme pas quelque chose de symbolique, elle donne un nom aux « choses » qui ne prennent leur assise que du réel.

Concernant la nomination dans la passe, la question de savoir si la réponse A.E. nomme du symbolique ou du réel ne se pose plus si nous soutenons que la nomination A.E. est un nom-du-père : dans ce cas, la réponse A.E. nomme « quelque chose » qui, dans le dispositif, se produit en un éclair. Reste à déterminer quelle nomination, et quel fonctionnement institutionnel permettraient que le nom A.E., relève effectivement d'un nom-du-père, et qu'à ce nom-du-père ne soit pas préféré un nommer-à ... une fonction institutionnelle, par exemple.

Revenons à la nomination. Lacan s'interroge : « Le père est-il celui qui a donné leurs noms aux choses, ou bien doit-il être interrogé au niveau du réel ? » Le nom-du-père relève-t-il de la nomination indice du symbolique ou indice du réel ? Le père nommant, est-il le père symbolique ou le père réel, agent de la castration¹¹ ?

La nomination symbolique n'est pas ce qui nomme du symbolique, mais ce qui se foment, s'effectue à partir du symbolique, selon les lois du symbolique. C'est une nomination dont le symbolique est l'agent — dans l'exemple donné par Lacan, c'est Dieu, soit le père symbolique en personne, qui nomme et cette nomination est procès de symbolisation de la chose nommée.

Dans le dispositif, un travail de symbolisation est requis et il doit être mené jusqu'à la plage de réel où il échoue laissant un reste innommable, rebut de la symbolisation.

À cet échec du symbolique pourrait venir répondre le réel.

Dans la nomination indice du réel, l'intrusion du réel dans l'imaginaire cause l'angoisse de castration... mais la cure n'offre-t-elle pas une autre issue à cette intrusion du réel ? Par exemple l'accès à un imaginaire non spéculaire qui

¹¹ Cf. J. Lacan, entre autres, Le séminaire, livre IV, *La relation d'objet*, Seuil, 1994.

permettrait de « reconnaître un nœud borroméen dans le noir », un imaginaire non spéculaire d'où surgirait en un éclair un « se reconnaître entre soir¹² » ?

¹² J. Lacan, *L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre*, séminaire inédit, séance du 15 février 1977. Sur cette séance, cf. A. Tardits, « Se reconnaître dans la passe », *Carnets de l'EPSF*, n° 12, 1996.